

Réf: Dossier N° : 54006

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « AFRICAN DREAM COMMODITIES » en abrégé «ADC »

**Siège social : ABIDJAN - PLATEAU RUE CAFOP, CITE RAN, 04 BP
843 ABJ 04**

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 31 Aout 2018 reçus par Me BLE LOGBO Marie C. C., Notaire, enregistrés au CEPICI, le 07 Sept 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « AFRICAN DREAM COMMODITIES » en abrégé «ADC

».

Objet: La commercialisation, la distribution, le stockage, l'achat et la vente de produits pétroliers et dérivés et toutes opérations quelconques se rattachant directement ou indirectement la commercialisation des hydrocarbures ; Le négoce de toutes matières premières ou de leurs dérivées ; l'industrie et le commerce de tous produits agroalimentaires ; Le commerce général ; Le conseil ou toutes prestations de toute nature en matière de nutrition et de santé ; Le transport de marchandises ou d'objets quelconques, ainsi que toutes opérations s'y rattachant directement ou indirectement

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - PLATEAU RUE CAFOP, CITE RAN, 04 BP 843 ABJ 04

GERANT: Monsieur DAGO SERI JEAN -PAUL.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-23889 du 07/09/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°21125 du 07/09/2018

Pour Avis

Le CEPICI

